Trente-neuvième Année — N° 349 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.
à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, —
à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 14 DÉCEMBRE 1894

M. BURDEAU

La mort de M. Burdeau cause dans le monde politique et parlementaire une émotion très vive : la presse traduit ce sentiment en de nombreux articles et la plupart des journaux déplorent la fin prématurée d'un homme qui avait révélé depuis quelques années des dons supérieurs et qui, dans les affaires publiques de notre pays, semblait devoir jouer un rôle de plus en plus considérable. La mort vient de barrer brusquement ces longues perspectives et d'éteindre sans pitié ces brillantes espérances : ainsi passe la gloire de ce monde!

C'est dans la majorité ministérielle que ce coup cruel est surtout ressenti. Cette majorité, où les hommes de talent ne pullulent point, perd en M. Burdeau un chef qui ne sera pas facile à remplacer. Au reste, dans tous les partis, les hommes capables de diriger et de commander se font rares : d'année en année les rangs s'éclaircissent au point de laisser des vides que les jeunes ne se hâtent pas assez de remplir.

Le parti athée se distingue par la violence et l'amertume de ses lamentations : il se sent décapité. Et puis on dirait que dans les rêves où il éteignait la France, que dans les calculs ambitieux de sa domination il n'a jamais prévu l'intervention de ce terrible facteur : la mort! Aux cris qu'il pousse, aux furieuses paroles dont il accable « la mort stupide, » quand elle lui arrache prématurément, hier Gambetta et Ferry, aujourd'hui Burdeau, on reconnaît l'accent de ces malheureux qui ont enfermé toute leur âme dans le cercle étroit des choses d'ici bas. Pauvres politiciens! dans le nivellement auquel ils veulent soumettre tout l'ancien ordre social, mais en s'y réservant des sommets, ils semblent avoir oublié la grande niveleuse qui n'épargne ni personnes ni choses, ni chefs ni soldats!

Pour nous catholiques, c'est avec un sentiment de sincère tristesse que nous devons considérer cette mort prématurée, d'abord au point de vue religieux, naturellement, et même au point de vue politique. M. Burdeau s'est distingué entre tous les ennemis de notre foi et de nos libertés par la violence et l'étroitesse de sa haine : cette haine l'avait emporté jusqu'à l'abominable pensée de mettre ses concitoyens catholiques hors du droit commun! — Mais en ces dernières années, l'étude et l'expérience des grands intérêts du pays avaient élargi et pacifié son esprit, émoussé ses préjugés, entr'ouvert pour lui de nouveaux horizons. On raconte que l'assassinat de M. Carnot l'avait profondément impressionné, et qu'en présence du président agonisant il s'était écrié s'adressant au vénérable archevêque de Lyon : « Quelle leçon, Monseigneur! »

Jusqu'où serait-il allé dans ces voies et ces idées nouvelles? il est impossible de le dire, mais si nous avons le droit de nous souvenir de ce que M. Burdeau a été pour nous, à l'origine de sa vie politique, il n'est que juste de rappeler le travail qui paraissait s'accomplir en lui et qui tendait à le faire sortir du misérable cercle de l'esprit sectaire. C'était au demeurant une vive et robuste intelligence, un travailleur puissant ; s'il avait vécu, la vérité, à la fin, n'eût pu manquer de lui apparaître, au moins en partie.

Dans les luttes civiles, politiques et religieuses, pour faire prévaloir la justice, on a toujours plus de ressources et de meilleures chances avec un adversaire intelligent et laborieux qu'avec un ennemi à tête de bois.

F. L.

L'IMMORALITÉ PUBLIQUE

M. Bérenger, vice-président du Sénat, donnait lundi soir, dans la salle de la société d'Economie sociale, une conférence sur les progrès de l'immoralité publique d'où sortiront, si l'on n'y remédie, l'abaissement des caractères et la décadence de la nation.

« Certes, dit M. Bérenger, ce mal dont je veux marquer ici la douloureuse gravité n'est spécial ni à notre pays, ni à notre époque; mais, en aucun temps et dans aucune ville, il n'a pris la même importance.

» L'origine de la diminution de la délicatesse publique, nous la trouvons aux dernières années du régime précédent; mais il semblait alors que l'invasion du mal fût limitée dans certaines régions. Malheureusement les révolutions apportent toujours quelques éléments particulièrement dangereux pour la moralité d'un peuple; à la faveur de ces circonstances, parmices luttes politiques et sociales, les scandales se propagent et se répandent partout.

» La presse non seulement devint licencieuse, mais elle se constitua la gazette de la débauche ; puis ce fut un flot de photographies et de publications sorties d'officines étrangères et annoncées par certains journaux, la mise en vente publique, l'étalage dans les kiosques d'illustrations pornographiques, véritables appels à la débauche ».

Quant aux causes de cette immoralité qui se manifeste d'une façon si inquiétante, M. Bérenger en cite trois principales :

« C'est l'absence de toute idée religieuse dans l'instruction de l'enfance, c'est l'insuffisance de l'éducation morale et le manque de discipline, et c'est aussi ce parti-pris de flatter la jeunesse et d'user à son égard d'une infatigable indulgence; c'est de ce côté qu'il faut porter remède, en restaurant le sentiment religieux et en instituant une forte et sévère discipline morale. »

Mais M. Bérenger pense que ces mesures ne produiront leurs effets qu'à une longue échéance et quelque bien qu'on en doive espérer, il faut employer des moyens dont l'efficacité se produise immédiatement.

« Beaucoup des excès que je viens d'étudier, ajoute M. Bérenger, disparaîtraient si chacun individuellement avait le courage de les combattre et si nous inspirions à ceux qui ont le pouvoir de réprimer la confiance qu'ils seront suivis, appuyés, encouragés par l'opinion publique. Nous arriverons ainsi à supprimer complètement la provocation à la débauche et certains outrages aux mœurs qui échappent aujourd'hui presque complètement à la répression. Nos enfants doivent rendre à l'épuration de la rue ; je ne demande pas, ainsi qu'on me l'a fait dire, que la rue appartienne à la vertu ; je réclame et nous réclamons tous qu'elle n'appartienne pas au vice et qu'au moins elle soit neutre. »

Peut-on combattre et supprimer par une loi le racolage sur la voie publique? M. Bérenger le croit, et il a déposé une proposition en ce sens.

En terminant, M. Bérenger rappelle le nom de M. Pressensé, dont la Ligue contre la licence des rues — objet de tant de railleries et de persiflages — a suivi l'impulsion.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 16 décembre. — L'arrestation de M. Canivet, qui était prévue depuis plusieurs jours, annoncée comme imminente, puis retardée successivement, a été opérée à l'étonnement du public qui croyait que nous allions assister pour les affaires de chantage à un enterrement analogue à celui du Panama.

Il serait téméraire, cependant, de croire qu'on ira jusqu'au bout dans ce lavage de linge sale et il est à craindre qu'on s'en tienne aux arrestations déjà faites et peut-être encore à celles de quelques personnages trop ouvertement compromis.

Les journaux de Paris commentent diversement les conséquences de cette arrestation ; quelques-uns d'entre eux cependant, appartenant à la nuance opportuno-radicale, se montrent si sobres de renseignements et d'une discrétion si contraire à leurs habitudes que la généralité du public l'a remarqué malicieusement.

L'ARRESTATION DE M. CANIVET

La *Libre Parole* donne, au sujet des faits qui ont motivé l'arrestation du directeur du *Paris*, les détails suivants dont nous lui laissons, bien entendu, la responsabilité :

« Dans la soirée de mardi, M. Dopffer avait reçu la déposition de M. T..., employé d'une maison de quincaillerie, — est-il besoin de la nommer? — et M. T... avait fourni au juge de très intéressants détails, tant sur les tentatives de chantage dirigées par M. Raoul Canivet contre les frères Allez, que sur la conduite qu'avaient tenue en cette occurrence les frères Allez à l'égard de M. Canivet. »

La *Libre Parole* raconte alors que lorsque les frères Allez furent menacés de poursuites judiciaires; un rédacteur financier d'un journal du matin alla trouver les quincaillers dans l'embarras et leur dit : « Donnez-moi 100.000 fr. J'essaierai avec cette somme de museler la presse et d'empêcher que votre affaire soit connue du public. » Les frères Allez promirent les cent mille francs.

« La première personne qu'alla voir le financier dont nous parlons fut M. Canivet; mais M. Canivet, après l'exposé de l'affaire, demanda quelques heures pour réfléchir. Ses réflexions furent de courte durée.

» Son interlocuteur avait à peine tourné le dos qu'il sautait dans un fiacre et se faisait conduire chez MM. Allez frères, avenue Victoria.

» — *Un journaliste est venu, leur dit-il, qui vous a demandé 100.000 fr., pour essayer d'obtenir le silence de la presse sur votre regrettable affaire. Je vous promet, — moi, — de réussir, si vous mettez 80.000 fr. à ma disposition.*

» M. Canivet était un homme décoré, grand et de fort belle apparence. Ils inspira confiance aux quincailliers plus que ne l'avait fait le financier. Ce fut lui qui eut la commande. Lui, le maître chanteur s'en alla content, rêvant la fortune et fredonnant des airs d'opéra.

» Le lendemain il revint chez les frères Allez et leur fit peur.

» — Il me faut tout de suite, leur dit-il, les 80.000 francs. Un de mes confrères veut vous dénoncer demain dans son journal. Il demande pour prix de son silence 20 000 francs.

» La mort dans l'âme les frères Allez s'exécutèrent et donnèrent l'argent. »

M. Canivet, ajoute la *Libre Parole*, distribua quelques sommes à ses meilleurs amis, puis s'en alla dans un cercle parisien où il perdit les 30,000 francs qu'il avait demandés pour acheter son confrère.

« Ce fut le signal de la débâcle. Le confrère mis en cause se plaignit, naturellement, de l'abus qu'on avait fait de son nom, un scandale éclata; ceux qui avaient touché durent rendre gorge.

» Naturellement Canivet, que le baccarat avait ruiné, ne put le faire. Ce furent ses complices qui remboursèrent à sa place.

» Les frères Allez, en conséquence, ne furent que peu ou point lésés.

» Ainsi s'explique leur inertie et le peu de souci qu'ils avaient de voir leur nom jeté à tous les échos de la publicité. »

Voici enfin comment la *Libre Parole* explique la découverte du pot aux roses :

« Toutes ces manœuvres cependant avaient fait quelque bruit, et M. Dopffer en avait eu connaissance. Il résolut de faire la lumière.

» De Clercq, Girard, Camille Dreyfus, qu'il avait sous la main lui donnèrent quelques renseignements utiles. Il prit de plus le vieux Clément et M. l'expert Flory de saisir les livres des quincailliers de l'avenue Victoria et de les examiner.

» Après une étude très approfondie de ces livres, M. Flory ne trouva rien.

» M. Dopffer ne désespéra point, cependant, d'arriver à un résultat.

» On envoya M. Clément chez l'agent de change des frères Allez et là, le commissaire aux délégations judiciaires et M. Flory, l'expert, trouvèrent la trace de versements et de retraits d'argent faits par MM. Allez à une date récente. Des ce moment, ils avaient la preuve matérielle et tangible des chantages opérés par M. Canivet.

» Au lieu de payer le directeur du *Paris* avec les fonds de leur maison de commerce, les frères Allez avaient simplement payé avec leur argent personnel. »

Et, toujours d'après la *Libre Parole*, ce fut après cette dernière opération que fut décidée l'arrestation de M. Canivet.

Perquisition au « Paris »

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, accompagné de son secrétaire et de ses deux inspecteurs, est allé ce matin opérer des perquisitions aux bureaux du journal *Paris*, 143, rue Montmartre.

Cette opération qui a commencé à huit heures et demie et s'est terminée à dix heures quarante-cinq, a été faite en présence de M. Canivet, extrait du dépôt et amené en voiture par le commissaire aux délégations. Différents papiers ont été saisis au cours de ces perquisitions et emportés par M. Clément.

En rentrant à son cabinet, M. Clément a interrogé longuement M. Canivet qui n'est sorti sous la garde de deux inspecteurs qu'à onze heures et quart pour rentrer au dépôt. M. Canivet paraissait fort abattu.

Il est fort probable que, cet après-midi, l'inculpé sera écroué à Mazas.

M. Dopffer a passé une partie de la matinée à examiner les papiers saisis hier et ce matin au domicile de M. Raoul Canivet et dans les bureaux du *Paris*.

M. Canivet ne sera que demain seulement soumis à un interrogatoire véritable. On garde au parquet le silence le plus complet sur les faits qui ont motivé hier son arrestation.

Le juge a transformé en mandat de dépôt le mandat d'arrêt signé hier contre le directeur du *Paris*.

La note du « Paris »

Voici la note que le *Paris* fait paraître aujourd'hui en tête de ses colonnes :

« *Le directeur du Paris a été arrêté hier. Nous attendons le résultat de l'instruction. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que le directeur du Paris, contrairement à ce qu'affirment ce matin certains journaux, continue à protester énergiquement de son absolue innocence.* »

M. Camille Dreyfus

M. Dopffer a interrogé cet après-midi M. Camille Dreyfus. Cet interrogatoire terminé, M. Camille Dreyfus a pu avoir avec sa femme une assez longue entrevue dans le cabinet du juge d'instruction.

Bruit d'autres arrestations

Le juge a ensuite conféré avec M. Clément et, à quatre heures moins un quart, M. Clément est parti pour une opération sur laquelle on garde le secret. Malgré les démentis donnés par le parquet et par la préfecture au bruit répandu avec insistance de nouvelles arrestations imminentes, on persiste à croire que l'affaire des chantages n'en restera pas là.

M. Dopffer opère en toute cette affaire avec une circonspection qui s'explique. Il veut éviter, en effet, que les intéressés, s'il y en a, aient le temps de lui échapper.

La *Liberté* enregistre à la dernière minute un bruit d'après lequel l'arrestation d'un autre directeur de journal serait sur le point d'être opérée.

M. Victor Simond

Un rédacteur de la *Patrie* a vu ce matin M. Victor Simond, directeur du *Radical*, qui n'a donc pas quitté Paris comme le bruit en avait couru hier. M. Victor Simond aurait donné à notre confrère, sur l'affaire à laquelle on le disait mêlé, des renseignements très curieux que la *Patrie* cependant croit devoir s'abstenir de publier pour le moment.

L'épuration. — L'instruction

Paris, 13 déc. — M. Dopffer a interrogé MM. Camille Dreyfus, de Clercq et Canivet. Ce dernier a été conduit devant le juge entre deux gardes et le cabriolet aux poignets. Il paraissait très abattu. Son interrogatoire a duré une heure environ, puis il a eu un entretien, en présence de M. Dopffer, avec M. Cartier, gérant du *Paris*.

Un ami de M. Canivet, M. Itaoul Touché a aussi été autorisé à lui serrer la main. M. Canivet a été conduit ensuite à Mazas, où il écroué sous le n° 2723.

Le juge a ensuite entendu M. Victor Simond, directeur du *Radical*. M. Simond, entré chez M. Dopffer à 5 h. 15, n'en est sorti qu'à 6 h. 40.

M. Dopffer devait également recevoir M. Rogier, rédacteur à l'*Echo de Paris*, le journal de M. Valentin Simond. Mais le juge lui a fait savoir au dernier moment qu'il ne pourrait l'entendre que demain à 2 heures.

On rapporte que d'actives recherches vont être de nouveau faites pour appréhender M. Portalis.

Douze nouveaux mandats d'amener ont été envoyés ce soir dans diverses directions; ces mandats portent tous le signalement de M. Portalis, et sa plus récente photographie.

Paris, 11 heures soir. — On conjecture toujours au sujet du directeur du journal dont l'arrestation était indiquée cet après-midi comme imminente.

D'après les uns, il s'agirait de celui des syndicataires du chantage très fins qui se recrimine, après la répartition, sur le chiffre par trop faible qui lui avait été alloué.

Suivant d'autres rumeurs, le directeur visé serait un des quatre juifs désignés à mots couverts dès le début des révélations scandaleuses.

On parle encore d'autres personnalités de plus haute envergure, qui tiennent au parlement, et pour lesquelles on attendrait que la clôture de la session supprime l'immunité.

Il paraîtrait que les perquisitions chez les directeurs de tripots Bloch et Bertrand ont amené des découvertes aussi nombreuses qu'odieuses, et demeurées jusqu'ici secrètes.

C'est, dit-on, en partie grâce aux preuves ainsi établies que M. Dopffer aurait persisté, malgré les résistances de M. Allez, à éclaircir le dernier chantage.

Mais, ce qui apparaît à la surface n'est rien comme intérêt, à côté des dessous des coulisses de l'épuration du Panama de la presse.

Nous l'avons indiqué trop sommairement hier, en dernière heure. Voici ce que nous avons appris depuis.

Disons d'abord que MM. Girard, Dreyfus et Canivet ont tous trois pris vivement à partie le juge d'instruction; l'un d'eux l'a même traité de boulangiste. « travaillant pour la réaction»; un second l'a menacé de divulgations terribles pour le monde gouvernemental; le juge d'instruction ne se laissa pas intimider.

Lorsque M. Canivet fut prévenu à l'avance — nous précisons : jeudi dernier — de son arrestation probable, il fit naturellement jouer les grosses influences dont il disposait : un sénateur qui était plus que son ami, fit dans la journée de lundi force démarches auprès de quelques ministres, notamment ceux de l'intérieur et de la justice.

M. Guérin se borna à lever les bras au ciel; M. Dupuy déclara ne pouvoir rien empêcher, le juge d'instruction est le seul homme tout puissant, etc., etc.

Des amis de M. Canivet lui conseillèrent de se mettre à l'abri, mais les fonds manquaient, et l'incident fatal se produisait, mardi, après, comme nous l'avons dit, une tentative avortée samedi.

Chose non moins curieuse à relater, grâce à la situation dans la presse de M. Canivet, il fut possible à M. Charles Dupuy de reprendre la direction des affaires après l'élection de M. Casimir-Périer.

Par contre, la candidature de ce dernier à la présidence de la République avait été vivement combattue par M. Canivet, qui soutenait cette de M. Dupuy. Ce fait seul, pour les initiés, explique bien des choses.

Paris, 13 décembre. — Dreyfus qui est, comme on le sait, chevalier de la Légion d'honneur, ne porte plus le ruban rouge depuis son entrée à Mazas.

Passons à la note gaie que nous fournit l'imperturbable M. Girard, l'alter ego de Portalis : le lendemain de son incarcération au dépôt, il avait fait venir son tailleur, pour lui commander avec force observations une robe de chambre bien ouatée.

D'autre part, et dans le but de pratiquer un exercice nécessaire à sa santé, l'ex-administrateur du *XIXe Siècle* a demandé et obtenu, paraît-il, de jouer à la paume durant sa promenade quotidienne, dans la cour du préau.

M. L'ABBÉ POTTIER

A LOUVAIN

Une conférence sur la question ouvrière

M. l'abbé Pottier, le chef de la démocratie chrétienne dans le pays de Liège, a donné, mercredi soir, à la Maison des étudiants, à Louvain, une conférence sur la question ouvrière. Voici le compte-rendu de la réunion, d'après le *Patriote*, de Bruxelles :

« Cet après-midi, vers 2 heures, deux faux télégrammes, partis de Liège, arrivaient chez Mgr Cartuyvels et chez M. Holm, président de la Générale, annonçant que la conférence ne pourrait avoir lieu, à cause d'une indisposition subite du chef de la démocratie chrétienne au pays de Liège. Ces télégrammes étaient signés : Abbé Pottier.

» On espérait que les organisateurs tomberaient dans le panneau, que la conférence serait contremandée par voie d'affiche, et que M. Pottier parlerait dans le désert. Ce procédé d'obstructionnisme honteux a été apprécié comme il le mérite, et les auteurs des fausses dépêches ne tarderont pas à être connus, une enquête devant s'ouvrir dès demain, ici et à Liège, à ce sujet.

» Depuis longtemps, on n'avait vu pareille foule à la Générale. La vaste salle et les deux galeries étaient littéralement bondées. Remarqués, aux premiers rangs, Mgr Cartuyvels et MM. les professeurs De Marbaix, Schick, Collinet, Hebbelinckx, chanoine Lefebvre, Sancie, Deploige, Brants, Mgr Mercier, Micha, Blaes, Vandermoeren, etc.

» Une ovation indescriptible a été faite à M. Pottier quand il est entré dans la salle, suivi de M. Léon Mabille et de la commission de la Générale.

» Après avoir remercié ses auditeurs de leur chaleureux accueil, « accueil auquel il n'est pas toujours habitué », l'orateur a abordé son sujet en disant : « Je m'efforcerai d'être simple, franc et très objectif en vous parlant de la question ouvrière, qui est en même temps la question sociale, quoi qu'elle ne s'identifie pas entièrement avec elle. Vous attendez de moi une explication, je vous la donnerai franche et loyale.

« Avons-nous souffert, mes amis et moi, des attaques déloyales dont nous fûmes l'objet! Non, nous ne sommes pas ce qu'on a dit, des hommes dangereux qui confinent au socialisme! Non, avant tout, je suis prêtre, prêtre jusqu'au bout! Et quand *il me fut imposé par les circonstances de devenir homme politique, je l'ai dit encore, c'est comme prêtre que je voulais demander et exécuter mon mandat!* (Applaudissements.)

» Dans le jugement qui doit intervenir sur nos pensées, nos paroles et nos œuvres, nous n'admettons que l'autorité du St-Siège et celle de notre vertueux évêque. Les autres, non! Avec ces autorités seules, nous voulons être en communion d'idées. C'est notre unique préoccupation : mais dès que nous sommes fixés sur ce point, vive Dieu! Nous allons résolument en avant! »

Après ce préambule, coupé d'enthousiastes acclamations, l'orateur développe les points principaux du programme démocratique chrétien qu'il a fait connaître au cours de la dernière campagne électorale, et qui comprend trois parties : une partie sociale, une partie économique et une partie politico-sociale, nationale et internationale. La première, celle que M. Pottier a développée le plus longuement, a pour objet les principes fondamentaux qui sont la base de toute société : religion, famille, propriété. L'orateur commente ces trois points avec une lucidité d'expression et une chaleur communicative qui soulève à diverses reprises de longs applaudissements.

« Il y a, dit-il, entre autres, une phrase de l'Encyclique *Rerum novarum* qui m'a charmé : « Même pour l'exercice de la vertu, dit le Saint-Père, une certaine somme de biens matériels est requise. » Cette phrase est de saint Thomas, et elle a échappé à bien des personnes. C'est pourquoi, à tous ceux qui veulent vivre pour autre chose que pour eux-mêmes, je la signale, pour la faire, ou en faire, de ceux-là, vous, étudiants de Louvain! Il faut donner au peuple, même si ce n'est pas son droit, cette somme de biens temporels requise, pour qu'il ne tombe pas dans le vice et ne perde pas son âme. (Applaudissements).

» Quant à la famille, cette cellule vivante de la société, il y a des réformes à faire pour lui rendre sa conception chrétienne. Oui, messieurs, il faut tout dire : nous en sommes à ce moment où la bonne politique est de dire toute la vérité, la vérité intégrale du christianisme et l'application de ses principes. »

L'orateur énumère quelques-unes de ces réformes : salaires, travail des femmes et des enfants, assurance contre les accidents, etc.

« Quant à la propriété, il y aurait beaucoup à dire sur son régime légal, car ce régime, c'est la conception du droit patent, user et abuser.

» On ne doit pas oublier que, quand Dieu a dit à l'homme, après le péché originel : « Voilà la terre, cultive-la! » il a voulu aussi que la propriété fût administrée de telle façon qu'il n'arrive pas que quelques-uns en vivent et que d'autres ne le puissent pas! Voilà la conception chrétienne de la propriété! (Applaudissements). Les lois et le régime économique doivent s'inspirer de cette conception, sous peine de susciter des révolutions.

L'orateur cite, à ce sujet, quelques réformes à faire, quant à l'impôt.

« Quant à notre programme économique, il faut avant tout fixer le but : nous voulons non pas la guerre, mais la pacification entre le capital et le travail. Le moyen de l'atteindre, c'est la justice, dans son sens intégral, car c'est dans l'accomplissement de ses devoirs que se donne le baiser de la paix! »

M. Pottier s'étend ici longuement, parlant avec une clarté remarquable de la question des salaires, si souvent discutée par des gens qui n'en connaissent pas le premier mot.

« Cette question économique, dit-il, est immense, c'est toute la vie humaine! L'exercice de la vertu, c'est la vie éternelle; et pour exercer la vertu, a dit Léon XIII, il faut une certaine somme de biens matériels. Oh! jeunes gens, qui serez bientôt les ouvriers de la pensée catholique sur toute l'étendue de la Belgique, aidez-nous donc à propager cette idée vraie qu'en combattant pour les salaires, nous luttons aussi pour le salut des âmes! Aidez-nous-y! » Applaudissements enthousiastes.

L'orateur passe ensuite à la question des syndicats. « On nous a dit que, par la encore, nous organisons la guerre. Les arguments intrinsèques et l'histoire réfutent ce reproche.

« L'ouvrier demande à vivre un peu plus facilement et à élever convenablement sa famille. Voilà, je l'affirme, par une expérience de sept années d'apostolat, l'aspiration de la masse des ouvriers.

» Tout cela, messieurs, ce ne sont pas des utopies. A Gand, à Soignies, on mon ami Léon Mabille fait tant de prosélytes (applaudissements; cris : Vive Mabille!); à Liège, nous avons des ouvriers nourris de la forte substance de la démocratie chrétienne que je vous expose. Allez les voir! A Gand, ils ont été les organisateurs de la victoire! A Soignies, ils y ont tonné. Allez les voir à Liège! Ce sont les plus décidés des autres révolutionnaires! (Applaudissements).

» Et qu'est-ce qui les a faits ce qu'ils sont : C'est la prédication intégrale de la vérité chrétienne, la prédication de leurs droits et de leurs devoirs. Partout où on agira comme nous le faisons, on constatera les mêmes résultats : c'est le seul chemin pour arriver au but qui est la pacification sociale et la restauration des vérités et des principes qui sont la base de nos sociétés. J'en appelle aussi à l'histoire. »

L'orateur passe surtout en revue l'organisation des Trades-Unions en Angleterre. Il insiste sur ce point que les faits qu'il cite se passent en pays protestant. « Que n'en serait-il donc pas dans notre catholique Belgique, grâce à l'apostolat de tous les hommes de cœur et de bonne volonté! » (Applaudissements.)

M. Pottier a terminé sa brillante causerie par cette péroraison chaleureuse : « Je regrette, messieurs, vu l'heure avancée, de ne pouvoir vous en dire plus ; j'en ai tant encore sur le cœur et dans l'esprit! Mais laissez-moi au moins, pour finir, faire appel à vous, jeunes gens, les hommes de demain, qui puisez la science aux hauteurs sereines de la vérité chrétienne, laissez-moi vous le dire : Oh! sachez-le, ne vivez pas pour vous, vivez pour le Christ et pour le peuple, afin que finalement triomphe la cause du peuple, et, dans la cause du peuple, la cause du Christ. » (Applaudissements interminables.)

» Le vaillant conférencier, à sa descente de la tribune, est vivement félicité par Mgr Cartuyvels, qui l'appelle « un semeur de vérités évangéliques, » et par plusieurs notabilités du corps professoral universitaire, et c'est au milieu des acclamations et des cris de « vive Pottier! » qu'il sort de cette salle où, nous l'espérons, sa chaude et cordiale parole retentira plus d'une fois encore pour l'édification de la jeunesse catholique belge. »

LA MORT DE M. BURDEAU

Président de la Chambre

Paris, 13 décembre. — La mort de M. Burdeau et les conséquences politiques que cet événement doit provoquer continuent à occuper l'opinion publique.

Tous les journaux consacrent leur premier article au président de la Chambre et la note donnée est en général favorable au défunt chez lequel, à côté des regrettables sentiments sectaires, il est juste de reconnaître une énergie peu commune et une force de travail remarquable.

Comme on le verra plus loin, la Chambre et le Sénat ont levé leur séance en signe de deuil.

A LA CHAMBRE

La séance de la Chambre est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. de Mahy, vice-président. Le bureau du président et la tribune des orateurs sont voilés de crêpe.

Tous les ministres, sauf M. Hanotaux, malade, sont à leur banc. Les députés sont presque tous présents et vêtus de noir. L'émotion est très vive.

DISCOURS DE M. DE MAHY

M. de Mahy attend que tous les députés aient pris leur place et prononce alors le discours suivant :

« Vous savez le malheur qui vient de nous frapper : Notre président, M. Auguste Burdeau, est mort hier matin ; il a succombé à la douloureuse maladie qui depuis quelque temps déjà nous inquiétait, et qu'il supportait avec un courage stoïque. Il a été brisé, mais son âme, sa volonté n'a pas un seul instant fléchi. (Applaudissements.)

» Vous l'avez vu jusqu'à la dernière limite présider à vos débats avec la supériorité qu'il apportait en toutes choses : il est mort au poste d'honneur et de travail.

» Ce n'est pas ici le moment de retracer la carrière de cet homme qui, s'élevant par ses seules forces, et soutenu par l'affectueuse admiration de tous ceux qui l'ont approché, a su mériter l'estime du pays.

» Il a occupé les plus hautes situations de l'Etat, et n'a été inférieur à aucune. Il a justifié les espérances que notre démocratie française, notre patrie avait mises en lui. La Chambre entière, entourée des pouvoirs publics et du peuple, lui rendra le suprême hommage.

» Aujourd'hui, nous ne sommes réunis que pour témoigner de votre peine, et pour adresser à la famille, à la veuve de M. le Président Burdeau, nos respectueuses sympathies.

» Je vous proposerais, messieurs, de lever immédiatement la séance, si je n'étais informé que le gouvernement veut s'associer aux sentiments de la Chambre, par la présentation d'une loi, pour laquelle je donne la parole à M. le Président du Conseil. (Applaudissements unanimes. Mouvement prolongé.)

DISCOURS DE M. CHARLES DUPUY

M. Dupuy, président du conseil, s'exprime en ces termes :

« Le gouvernement s'associe aux paroles émues de M. de Mahy.

» Avec la Chambre tout entière, nous déplorons la mort prématurée du président Burdeau dans lequel la République reconnaissait un de ses meilleurs serviteurs et la démocratie une de ses plus sûres espérances.

» La vie de notre président, si cruellement tranchée, est un exemple de travail, de courage et de civisme. (Applaudissements.)

» Elle s'est terminée par une lutte longue et vaillante contre la souffrance, lutte dans laquelle M. Burdeau a montré ce que peut une volonté supérieure, une âme maîtresse d'elle-même. (Appl.)

» C'est un homme dans toute l'acception du mot qui disparaît. Nous saluons sa mémoire avec une sympathique émotion, avec le sentiment de la perte que font en lui la patrie et la République. (Vifs applaudissements).

» J'ai l'honneur de déposer un projet de loi ayant pour

BOURSE DE PARIS DU 14 DÉCEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
104 30	3 0/0	...	...	104 30	103 37	103 37
107 55	3 1/2 0/0	...	...	107 50	107 50	107 50
3653 ..	Banq. de France	...	...	3670 ..	3673 ..	3673 ..
...	B. d'Escompte	...	...	...	...	...
720 ..	Banq. de Paris	...	...	721 ..	721 ..	721 ..
914 ..	Crédit Foncier	...	...	913 ..	916 ..	914 ..
796 ..	Créd. Lyonnais	...	...	797 ..	797 ..	797 ..
...	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
1415 ..	Lyon	...	...	...	1415 ..	1415 ..
1790 ..	Nord	...	...	1786 ..	1787 ..	1787 ..
...	Panama	...	...	...	...	...
30 75	Suez	...	...	30 75	30 75	30 75
73 31	Extérieure	...	...	73 1/8	73 3/16	73 3/16
86 60	Italien	...	...	86 93	87 20	87 20
24 34	Portugais	...	...	24 60	24 34	24 34
101 11/16	Rongrels	...	...	101 9/16	101 7/16	101 9/16
513 75	Egypte	...	...	...	513 75	513 75
23 33	Turc	...	...	23 43	23 67	23 67
659 62	Banq. Ottomane	...	...	667 50	659 06	659 06
423 ..	Lots turcs	...	...	427 50	423 75	423 75
101 50	Russe consolidé	...	...	101 70	101 75	101 75
88 75	Russe nouveau	...	...	88 75	88 75	88 75
61 50	Russe Orient	...	...	61 50	61 20	61 75
800 ..	Autrichiens	...	...	802 ..	798 ..	800 ..
235 ..	Lombards	...	...	235 ..	...	235 ..
113 ..	Nord Espagne	...	...	110 ..	116 ..	110 ..
160 ..	Saragosse	...	...	160 ..	170 ..	163 ..
610 ..	Méridionaux	...	...	611 ..	610 ..	611 ..
376 87	Rio-Tinto	...	...	374 75	376 37	376 87
418 50	Tharsis	...	...	418 75	418 75	417 50
213 75	Alpines	...	...	218 57	213 75	217 50
...	Câbles	...	...	...	...	...
575 ..	Impérial	...	...	578 ..	574 ..	578 ..
560 ..	Transvaal	...	...	577 ..	588 ..	577 ..
74 ..	Mobilier espag.	...	...	...	...	76 ..
470 ..	Tabacs turcs	...	...	470 65	...	470 65
...	Roubaix-T. 1885	...	...	...	...	...
...	Prêts d'Autriche	...	...	...	...	...
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
...	Mélaux	...	...	...	...	...
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
...	Gaz	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Espagne 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1880	...	...	...	...	...
...	Lille 1882	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Tléphone	...	...	...	...	...
...	Tolosans 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cadiz	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Foncières 1885	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière	...	...	...	...	...
...	Cadiz (act.)	...	...	...	...	...
...	Est (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Bethune	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Ouest Ac.	...	...	...	...	...
...	Orléans (oblig).	...	...	...	...	...
...	C. Fon. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 14 DÉCEMBRE

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
			OBLIGATIONS		
Lille 60